BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 836

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

392 496 980 RCS Bordeaux.
3D CONCEPT ERGONOMIE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 6 ter, Chemin D Arnauton, 33610 Cestas.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE AZERGO Société par actions simplifiée au capital de 601 400 euros Siège social : 14 route du Dôme, 69630 CHAPONOST 499 946 630 RCS LYON ET 3D CONCEPT ERGONOMIE Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros Siège social : 6 ter chemin d'Arnauton 33610 CESTAS 392 496 980 RCS BORDEAUX Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 28 août 2026, La société « AZERGO », SAS au capital de 601 400 euros, dont le siège social est fixé 14 route du Dôme 69630 CHAPONOST, immatriculée sous le numéro 499 946 630 au RCS de LYON, et la société 3D CONCEPT ERGONOMIE, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 6 ter chemin d'Arnauton 33610 CESTAS, immatriculée sous le numéro 392 496 980 au RCS de BORDEAUX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société 3D CONCEPT ERGONOMIE par la société AZERGO. La société 3D CONCEPT ERGONOMIE ferait apport à la société AZERGO de la totalité de son actif, soit 2 354 317 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1 985 398 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 368 919 euros. La société AZERGO détenant la totalité des 1 000 actions composant le capital social de la société 3D CONCEPT ERGONOMIE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de 3D CONCEPT ERGONOMIE détenues par 3D CONCEPT ERGONOMIE un mali de fusion de 1 143 081 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société 3D CONCEPT ERGONOMIE depuis le 1er avril 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société AZERGO La fusion sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers. La société 3D CONCEPT ERGONOMIE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et des sociétés : - au greffe du TAE de LYON pour la société AZERGO en date du 31 août 2026 - au greffe du TC de BORDEAUX pour la société 3D CONCEPT ERGONOMIE en date du 31 août 2026. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à

la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Pour avis.

